



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION  
portant sur  
L'AFFECTATION DU SOLDE DU FONDS ATTENTATS SUR L'ANNEE 2021

Assemblée Générale CCI Nice Cote d'Azur  
Consultation électronique du 2 au 4 décembre 2020

**Consultation électronique de l'Assemblée Générale** de la CCI Nice Cote d'Azur, telle que prévue aux articles D711-71-1 du Code de Commerce, et 40 du Règlement Intérieur de la CCINCA, débutée le mercredi 2 décembre à 17h02 et clôturée le vendredi 4 décembre à 18h00.

**VOTANTS**

Mesdames et Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre - Président, NICOLETTI Pascal - 1<sup>er</sup> Vice-Président, LACHKAR Laurent - Vice-Président, SFECCI Daniel - Vice-Président, CHAIX Bernard - Vice-Président, Michel CHEVILLON – Vice-Président, BRUT Karine - Trésorier, GRECH Stéphane - Trésorier adjoint, LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire, PAUL Fabien - Secrétaire, **Membres du Bureau**

Mesdames et Messieurs BATEL Claude, BOVIS Jessica, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CERAGIOLI Geneviève, COSTAMAGNA Anne, COURTADE Anny, DI NATALE Paul-Marie, FOURQUIN Frédéric, GAMON Christophe, GASTAUD Fabienne, GAUTIER Philippe, IVALDI Dominique, KLEYNHOFF Bernard, KOTLER Jacques, LABAT André, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MANE Jean, PEGLION Jean-Philippe, REBUFFEL Claudine, SOURAUD Emmanuel, VALENTIN Bruno, VOISIN Thierry, **Membres Élus.**

*soit un total de 34 membres titulaires votants sur 57*

---

**NON-VOTANTS**

Mesdames et Messieurs, BREMOND Lydie, CASTELLANI Maryse, CHALEIL Laurence, CHAUMIER Eric, CIPPOLINI Denis, DESJARDINS Philippe, ESTIN Max, GABAS Valérie, GENETELLI Patrick, GINO Bertrand, GUITTARD Cynthia, IPPOLITO Philippe, MESSINA Cédric, MOULARD Patrick, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PICHARD MAUREL Corinne, PICOLET Lionel, RENAUDI Philippe, ROUX Robert, SALUSSOLIA Brigitte, SCARAMOZZINO Christine, TEBOUL Thierry, **Membres Élus.**

*soit un total de 23 membres titulaires non-votants sur 57*

---



### Exposé de Monsieur le Président Jean-Pierre SAVARINO :

En avril 2020, il avait été validé de reporter l'affectation du solde du fonds « Attentat » de 46 200 € TTC pour des actions à mener en 2020. Pour rappel, ces actions sont dédiées à l'accompagnement des entreprises de la filière touristique, à l'animation de cette filière et à l'évènementiel dédié à promouvoir l'attractivité de notre territoire azuréen.

Dans le cadre du dispositif post attentat et du fonds exceptionnel alloué par la Métropole Nice Côte d'Azur, le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et la CCI Nice Côte d'Azur, le Bureau de la CCINCA du 24 septembre 2018 avait acté d'affecter le solde du fonds CCI sur le budget 2018-2019.

Le contexte sanitaire lié au Covid-19 n'a pas permis la consommation de la totalité de cette enveloppe. Il reste un solde de 26 400 € TTC.

Aussi,

Au regard des éléments exposés ci-dessus,

et considérant que le Bureau, en sa qualité d'Autorité délibérante déléguée sur le fondement de l'article 56 dernier alinéa, de l'article 32 - 5ème alinéa et de l'annexe 6 du Règlement Intérieur a donné un avis favorable à l'unanimité en date du 30 novembre 2020,

L'Assemblée Générale,

au regard des éléments exposés ci-dessus, et après avoir consulté les éléments transmis par courriel lors de la consultation électronique,

#### **DECIDE**

- **D'approuver l'affectation sur 2021 du solde du compte fonds Attentat aux projets suivants :**
  - **Accompagnement des entreprises à hauteur de 3 400 € TTC**
  - **Animation: Tourisme Business Meeting – Networking: 23 000 € TTC**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

**Nombre d'inscrits : 57**  
**Votants : 34 (quorum : 29, atteint),**  
**Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 34**

Cette demande est approuvée à l'unanimité.

Nice, le 4 décembre 2020

Le Président,  
Jean-Pierre SAVARINO